

COMPTE – RENDU de la Réunion du 27 Février 2023

Date de convocation : 17 Février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de février à vingt heures trente minutes,
Le Comité Syndical, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au siège du SIE de
Foissac, sous la présidence de Monsieur Serge MASBOU.

Délégués présents : M. Serge MASBOU, Président, Mme Anne TREBOSC, 2^{ème} Vice-Prési-
dente, M. Yves VILLE, Mme Stéphanie CHEVALIER, M. Eric CABRIT, Mme Catherine BOU-
CHETOU, M. Eric COURNEDE, M. Olivier DELANGE, Mme Myriam DEMAEGDT, Mme Amélie
DAVID, M. Claude JOULIE, M. Christian SAINT-AFFRE, M Bruno BURLET, Mme Séverine
RAYNAL, M. Claude MIQUEL, M. Thierry CAPELLE, M. Francis FRANCOUAL, M. Christian
GINIER et Mme Huguette ROQUES

Absent(s) excusé(s) : M. Hervé TASTAYRE, 1^{er} Vice-président, M. Emmanuel DESTRUEL,
Mme Marie Josée DOUCET et M. Sébastien ISSALIS.

Maires présents :

Procurations : M. Emmanuel DESTRUEL donne procuration à M. Eric CABRIT, Mme Marie
Josée DOUCET donne procuration à M. Yves VILLE, M. Sébastien ISSALIS donne procuration
à M. Serge MASBOU.

M. Christian GINIER a été nommée secrétaire de séance.

Le président ouvre la séance et propose de nommer le ou la secrétaire de séance.

Christian GINIER a été nommée à cette fonction.

Serge MASBOU annonce les excusés pour cette réunion du 27 Février 2023 : M. Emmanuel DESTRUEL
donne procuration à M. Eric CABRIT ; Mme Marie Josée DOUCET donne procuration à M. Yves VILLE et
M. Sébastien ISSALIS donne procuration à M. Serge MASBOU.

Il propose de passer à l'approbation du compte rendu du dernier Conseil Syndical (19 décembre 2022) et
demande si quelqu'un a des remarques.

Le Conseil Syndical adopte à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 19 décembre 2022, le vote se
décomposant comme ci-dessous :

Pour : 22
Contre : 00
Abstention : 00

Serge MASBOU demande l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour, elle portera sur le compte de
Gestion du SPANC (clôture).

I – DÉLIBÉRATION : Approbation du Compte de Gestion Exercice 2022 : BP 18200.

N°2023-001

M. le président rappelle que la période budgétaire est là pour toutes les collectivités.

Il rappelle aussi que le Compte de Gestion est en étroite relation avec le Compte Administratif, il est réalisé par la trésorerie de Villefranche de Rouergue. Pas d'observation ni de réserve de la part du Trésorier.

Monsieur le Président invite le Conseil Syndical à se prononcer sur la délibération d'approbation des Comptes de Gestion du BP 18200,

Après délibération, le Conseil Syndical vote à l'unanimité la décision leur ayant été présentée.

22 Pour 0 Contre 0 Abstention

II – DÉLIBÉRATION : Approbation du Compte Administratif Exercice 2022 : BP 18200.

N°2023-002

Le Président commente ce Compte Administratif :

Les recettes de Fonctionnement sont en baisse, et vous voyez que les dépenses augmentent.

Le solde est encore positif mais il faut être vigilant.

S'agissant des dépenses d'exploitations et de gestion courante, nous avons émis moins de mandats que prévus au budget.

Sur les recettes d'exploitations, le budget de départ était correct.

Beaucoup de crédit ouvert car beaucoup d'investissement prévus, tout n'est pas fait mais prévu en 2023, à revoir au budget 2023.

Mme Anne TREBOSC invite le Conseil Syndical à se prononcer sur le compte administratif présenté.

Après délibération, le Conseil Syndical vote à l'unanimité des présents le compte administratif leur ayant été présentée avec la répartition suivantes en nombre de voies (M. Serge MASBOU, Président ne participe pas au vote) :

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

III – DÉLIBÉRATION d'Affectation du Résultat 2022 : BP18200

N°2023-003

Serge MASBOU rappelle les reports notés.

Le président propose de diviser l'excédent pour affecter une partie en excédent de fonctionnement capitalisés, une partie en fonctionnement reporté et le reste (15 000 €) nous demandons à la DGFIP de l'affecter pour la reprise de l'IVECO.

Après concertation des membres présents, et ouï cet exposé, le Conseil Syndical vote à l'unanimité l'affectation du résultat 2022.

Les votes sont répartis comme suit :

22 Pour

0 Contre

0 Abstention

IV – DÉLIBÉRATION d'Approbation du Budget 2023 : BP 18200.

N°2023-004

Serge MASBOU propose de voter le budget prévisionnel encore en M49. (Avec une échéance pour la M47 en 2026).

Le président présente le budget par chapitre. Les prévisions sont plus importantes notamment sur l'électricité, l'achat d'eau et en 3^{ème} le carburant. Mais aussi tous les consommables.

Sur les charges de personnels, une augmentation aussi, expliquée par la mise en place du RIPSEEP, les cotisations retraite AGIRC ARRCO, et pôle emploi.

Un peu plus de charges financières si on débloque l'emprunt en cours d'année.

Sur les recettes de fonctionnement, les ventes devraient être stable, les devis augmentent.

Après concertation des membres présents, et ouï cet exposé, le Conseil Syndical vote à l'unanimité le Budget 2023.

Les votes sont répartis comme suit :

22 Pour

0 Contre

0 Abstention

V – DÉLIBÉRATION de Tarification en cas de casse lors de Travaux.

N°2023-005

Serge MASBOU propose la mise en place de taxes forfaitaires (amendes) pour casse en cas de travaux. C'est une sensibilisation car des personnes se permettent beaucoup de choses. Pas de demande de DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux), intervention sur le réseau, réparation sans que le SIE de FOISSAC n'en soit informé.

Tous les maîtres d'œuvre doivent faire des déclarations de travaux et les entrepreneurs doivent faire une DICT. Lorsque nous en recevons, nous devons répondre dans les 7 jours. Certains entrepreneurs ne prennent pas la peine de faire cette démarche.

Pour information, lors d'une casse la facture de réparation est généralement aux alentours de 250€.

M. Marc DUMAS présente la décomposition des taxes proposées :

1. Absence de DT ⁽¹⁾ et de DICT ⁽¹⁾ → 600 €
2. Non-Respect des prescriptions → 200 €
3. Absence d'AIPR ⁽¹⁾ → 100€ / intervenant
4. Modification de l'emprise initiale → 50 € /mètres linéaires
5. Intervention sur le réseau non autorisé → 500€

(1) : DT et DICT = Déclaration de travaux et Déclaration Intention de Commencement de Travaux :

(1) AIPR = Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Ces amendes se cumulent, l'idée est vraiment de mettre un frein à cette pratique du « je fais vite, tant pis si je casse j'appellerai le syndicat ... ».

Après délibération, le Conseil Syndical vote « pour » à l'unanimité des présents cette délibération.

22 Pour

0 Contre

0 Abstention

VI – DÉLIBÉRATION : Création d'un Schéma de Distribution.

N°2023-006

Serge MASBOU rappelle que le SIE de FOISSAC aurait dû présenter ce schéma de distribution même avant le schéma directeur. Cette délibération va approuver que nous connaissions « les zones desservies par le réseau de distribution ». Elle comprend notamment un descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable », que nous mettons à jour lors des travaux réalisés sur les ouvrages ».

Il servira également à protéger le SIE de FOISSAC et permet de situer où sont les réseaux d'eau potable. Si une demande d'accès à l'eau se présente au-delà de 100mètres du réseau, le SIEF sera en mesure de refuser le raccordement à l'eau potable (malgré la Loi de 2006 qui dit que tout le monde doit avoir accès à l'eau potable).

A l'issue, Serge MASBOU invite le Conseil Syndical présent à se prononcer sur ces éléments.

Après délibération, le Conseil Syndical vote « pour » à l'unanimité des présents cette délibération.

22 Pour

0 Contre

0 Abstention

VII – DÉLIBÉRATION : Approbation du compte de Gestion SPANC BP 18201.

N°2023-007

Marc DUMAS annonce qu'il n'y a aucune écriture en 2022. Le SIE de FOISSAC est toujours en attente de compte de clôture.

Serge MASBOU propose au vote ce Compte de Gestion.

Après délibération, le Conseil Syndical vote « pour » à l'unanimité des présents cette délibération.

22 Pour

0 Contre

0 Abstention

QUESTIONS DIVERSES

1. Travaux Réservoirs

Marc DUMAS présente les photos avant/après du réservoir des Cabanous ainsi qu'à la station de pompage. Au Cabanou, il reste la clôture, la diathonite, l'isolation extérieure et un peu de peinture.

A la station, autour du 13 mars, la partie étanchéité va se mettre en place avec un temps de séchage.

Il serait bien que la tranche optionnelle 1 soit réalisée en 2024. Nous avons déjà des restes à réaliser de 2022. Il y a le réservoir de Salvagnac Cajarc à faire en avril 2023, celui de Saujac au mois de Mai et Balard (cuve de 500m3) en octobre 2023. Avec une pause en période estivale. Puis tranche optionnelle 2 avec Balard (cuve de 300m3) en janvier 2024 et l'autre réservoir de Salle Courbatiès en Mars 2024.

2. Travaux internes

Les travaux à La Viguerie ont commencé, perte d'un peu de temps car la chaîne de la traneuse (Entreprise ETPL&V) a cassé (commande en cours). Dès réception, les travaux reprennent. La remise en état prendra du temps. L'ancienne conduite sera abandonnée.

3. Proposition intervention école

Serge MASBOU informe qu'il souhaite sensibiliser sur l'eau potable, des présentations pourraient être faites dans les écoles qui le souhaiteraient. Jusqu'à maintenant cela s'est fait à la demande des écoles, aujourd'hui nous souhaiterions le proposer aux écoles du territoire via les élus.

4. Journée Mondiale de l'EAU 22 Mars

La journée mondiale de l'Eau est le 22 Mars, nous souhaiterions faire un événement à destination des abonnés sous la forme d'une randonnée, pas obligatoirement ce jour-là mais dans les jours qui suivent. Le public visé serait les abonnés du SIEF, l'idée est de proposer une randonnée autour de la Diège avec des points étapes. Encore des interrogations dans l'organisation mais idée à réfléchir.

5. Photovoltaïque

Discussion à ce sujet depuis plusieurs mois à ce sujet.

Sur le terrain de la station, ce sera très compliqué voire impossible car beaucoup de contraintes : zone inondable, le périmètre de protection rapproché interdit beaucoup de choses.

A Foissac, sur le toit, 2 études sont en cours, ce n'est pas simple non plus, si la revente d'électricité c'est considéré comme un bail commercial donc création d'un budget annexe.... L'autre solution c'est l'auto consommation mais il s'avère que sur le dépôt la consommation est faible par rapport à ce que l'on pourrait produire donc il suffirait d'installer un petit 9Kw.

Projet à suivre.

6. Renforcement à FOISSAC

Projet de renforcement à FOISSAC pour un lotissement privé de 4 lots. Le conseil syndical avait pris une délibération il y a quelques années pour gérer ce type de demande.

7. Association de FOISSAC

La voisine du SIEF Mme Hélène PROVIN, élue à FOISSAC, nous a sollicité, elle organise une manifestation autour des artisans du feu le Week End de Pentecôte. Elle nous a demandé si le syndicat pouvait lui laisser l'accès au parking et la possibilité de se raccorder au compteur car elle pense que le sien ne sera pas suffisant. Serge MASBOU pense y répondre favorablement.

Le président demande à l'assemblée si d'autres questions sont à apporter par les membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé M. le Président lève la séance à 23 h 00.